

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018

Centre d'Expérimentation de la Récup' et du Réemploi

Allées de Marveille – 09350 Les Bordes sur Arize



Rapport moral

Après une année faste en 2017, avec des rentrées d'argent importantes liées à des prestations exceptionnelles, l'année 2018 est la première année complète avec une activité « de croisière ». Le nombre faible de salariés sur cette année nous permet d'arriver quasiment à l'équilibre financier. Pour autant, le modèle économique reste à trouver : le nombre de salariés doit augmenter nécessairement car la structure ne pourra pas compter indéfiniment sur un bénévolat aussi engagé et régulier qu'actuellement.

L'activité de réemploi est aujourd'hui bien en place. Nous maîtrisons de mieux en mieux les apports, les collectes, nous avons de plus en plus de flux en interne (les meubles, les déchets électriques et électroniques notamment ne sont plus renvoyés vers la déchetterie, mais sont entièrement pris en charge par la filière des éco-organismes). Nous continuons de développer ces filières et avons, en interne, de plus en plus de « sous-filières », qui nous permettent d'affiner le tri. Notre limite est celle des déchets dangereux, que notre structure ne prend pas en charge (notamment les toxiques).

2018 a vu la suspension de nos activités de sensibilisation via les ateliers participatifs : le succès était mitigé, notamment à cause d'une non régularité de ces ateliers. Ils reprendront en 2019, avec des financements et une nouvelle organisation.

En novembre, l'association a organisé le festival 100 % Récup', dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets. Beau succès pour un événement qui a su attirer, par sa programmation, quelque trois cents personnes sur le week-end, autour de la thématique de la réduction des déchets. A reproduire !

De plus en plus de signaux apparaissent, dans la société, pour pointer du doigt les aberrations d'un système qui crée beaucoup trop de déchets : petit-à-petit, les alertes environnementales se traduisent par des incitations des pouvoirs publics à réduire. Nous sommes plutôt contents, mais attendons que cette volonté politique se traduise concrètement par des lignes budgétaires.

Bref, une bonne dynamique est en cours et les perspectives sont à la fois nombreuses et diversifiées : à nous de les saisir.

Ressources humaines

L'activité et les projets de la ressourcerie nécessitent une main d'œuvre importante. La structure accueille des salariés, des services civiques et des bénévoles.

Salariat : 2018 a vu la concrétisation de deux embauches, celle de Jeanne et celle de Claire. Le premier contrat est un contrat de 26h par semaine. Jeanne travaille plus particulièrement sur le magasin, le textile et la communication. Claire a un contrat de 20h par semaine et s'occupe plus particulièrement de la comptabilité, des ressources humaines et du magasin.

Antoine, Alex et Marie sont toujours en contrat à temps partiel. Antoine et Alex ont alterné chacun une période à 20h par semaine et une autre à 26h. Sur l'année, cela représente 3,2 Equivalent Temps Plein (ETP).

Bénévolat : le noyau de bénévoles actif reste stable et représente à peu près 3 Equivalent temps plein également. Les tâches accomplies par les bénévoles sont de tous ordres mais ne concernent pas les tâches administratives et de gestion. Elles sont plus particulièrement tournées vers le tri (arrivée des objets et ensuite par atelier, comme pour le textile par exemple), le bricolage (quotidien pour les objets ou plus ponctuels pour certains chantiers), ou la communication (graphisme).

Services civiques :

L'association n'a pas d'agrément pour l'accueil de services civiques. Nous passons donc par La Ligue de l'enseignement qui « met à disposition » les jeunes en service civique dans de nombreuses structures. Les contrats sont de 8 mois, pour une durée de 24h par semaine.

Beaucoup de mouvements en 2018 pour les services civiques, avec six jeunes passés par notre structure. Wandrille, Lauriane et Arthur ont terminé en 2018 leur engagement commencé en 2017. Aurélie a fait son engagement de janvier à septembre. Mehetabel a souhaité arrêter au bout de trois mois et Louison a commencé son engagement en novembre. Wandrille a prolongé son engagement auprès de la ressourcerie en intégrant le Comité d'Animation du Centre d'Expérimentation de la Récup' et du Réemploi à la suite de son Service civique.

Administratif

Avec l'augmentation de l'activité et du nombre de salariés, le travail administratif est lui aussi en augmentation.

Les salaires sont gérés par le Chèque Emploi Associatif (CEA). Cet organisme édite les feuilles de paie, nous n'avons que les déclarations à faire (embauches, vacances, formation, etc.).

Le logiciel acheté l'an dernier (Caleb Gestion) se révèle très efficace et nous permet une comptabilité analytique en double partie très utile pour le pilotage du projet.

Nous nous inscrivons dans une volonté de faire en sorte que la ressourcerie remplisse ses obligations légales envers les salariés ou les bénévoles : formation, sécurité, cotisations, impôts, etc.

Aménagements

Le rythme des aménagements intérieurs continue d'être soutenu, avec :

Une réorganisation de l'espace jouets/puériculture : la puériculture a été basculée côté vêtements, avec les habits enfants/bébés. L'espace jouet s'est donc agrandi, avec une place réservée à la culture, notamment les DVD et disques vinyles.

Une porte a été ouverte dans une cloison, qui a permis d'agrandir l'espace de vente et de valoriser une partie de la vitrine donnant sur la rue.

Les travaux de mise aux normes électriques se sont poursuivis cette année, avec le remplacement de l'intégralité des anciens néons (plus aux normes), par des lignes de LED. L'ensemble du réseau de prises a été également refait, et il y en avait besoin. Ce chantier sera terminé quand nous pourrons demander au consuel de vérifier la conformité (2019).

Événementiel

Marché de Noël solidaire à Toulouse

L'équipe a souhaité cette année tester la présence de la ressourcerie sur le marché solidaire de Noël à Toulouse. Afin de diminuer les frais engendrés par cette opération, nous avons choisi de partager un stand avec une autre association et de participer à l'organisation de ce marché (les organisateurs paient leur présence sur le stand moins cher). Les résultats sont plutôt mitigés : si nous avons vendu quelques objets, la plupart étaient trop imposants pour des clients qui étaient souvent à pied ou à vélo (porte-manteaux par exemple). Le climat social, en fins de semaine, lié aux manifestations dites des « Gilets jaunes » a sans doute eu aussi un impact négatif, constat partagé par plusieurs autres participants. Le côté positif de l'expérience, c'est qu'il y a effectivement une clientèle différente de celle qu'on trouve aux Bordes sur Arize, notamment plus fortunée. La plupart des clients ont trouvé que les objets n'étaient pas très chers.

L'expérience du marché de Noël solidaire n'est pas à reproduire dans les mêmes conditions. Par contre, il y a bien des débouchés commerciaux pour la ressourcerie dans un bassin de population plus « riche » et il peut être intéressant de creuser cette idée.

Semaine européenne de réduction des déchets : festival 100 % récup' !

Dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets (SERD), la ressourcerie a organisé un petit festival 100 % Récup', en novembre, sur trois jours (vendredi soir, samedi, dimanche). Le but : informer et sensibiliser le grand public (adultes et enfants) à la réduction des déchets et au tri.

Les activités proposées pendant le festival :

- Un marché des créateurs à partir d'objets de récupération : une douzaine d'exposants qui ont proposé des produits allant des boucles d'oreille aux instruments à corde
- Des animations : un quizz spécial déchets, une conférence gesticulée (Tifen Ducharne), des ateliers (avec L'Or des poubelles et Jeux roulent pour tous)
- Des spectacles (Lou Valmonde crieuse publique, la Compagnie Pile-Poil au millimètre, la Compagnie La Petite Vitesse, Compagnie L'Arbassonge, Marc Prepus le Big Caddyman)

- Une table-ronde sur le réemploi des déchets, animée par Radio Transparence, avec Florence Rouch (présidente du Smectom), Francis Boy (vice-président Smectom et ComCom), Gilles de Saint-Blanquat (maire des Bordes sur Arize).
- De quoi se restaurer et s'abreuver : repas préparés par l'équipe de la ressourcerie et bar.
- Musique : DJ Stiff, Corpo Zicos, Edonist Beat

L'organisation de cet événement a nécessité 11 000 euros, compensés par les recettes (entrées, restauration, bar) et les subventions (1000 euros du Smectom et 1000 euros de la Communauté de communes, au titre de la sensibilisation à la réduction des déchets).

Les retours ont été globalement très positifs, avec quelques bémols concernant le prix des assiettes servies (un peu cher!) et le temps : en novembre, il commence à faire froid...

De nombreux bénévoles ont contribué à la réussite de cet événement (organisation en amont, montage, démontage) et nous avons bénéficié de prix défiant toute concurrence pour certains équipements (chapiteaux notamment).

Sensibilisation

- Janvier : des enfants de l'Accueil de Loisirs Associé à l'École sont venus faire une visite de la ressourcerie et une chasse au trésor sur la thématique du tri. L'animation a été assurée par Lauriane, alors en service civique.
- Avril : Visite de l'école de Sabarat. Les enfants ont notamment créé des décorations en matériaux de récupération pour l'installation « Sabarives », organisée par l'association Jaipat.
- Animation repair-café à Foix. Prestation demandée par la Maif, réalisée en partenariat avec la ressourcerie de Foix.

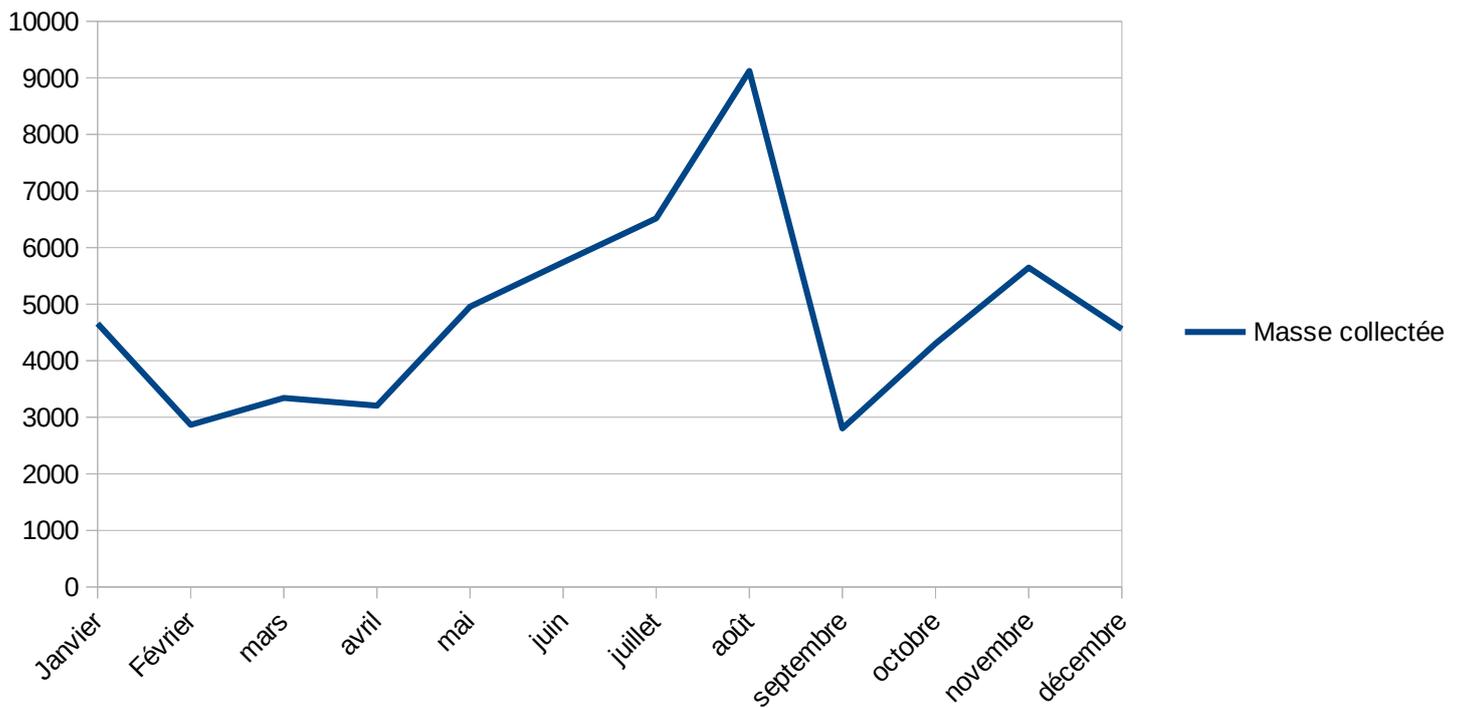
Plusieurs visites de la ressourcerie ont été organisées, tout au long de l'année, à l'occasion d'événements (notamment la SERD). C'est l'occasion pour les visiteurs de comprendre un peu plus concrètement le fonctionnement d'une ressourcerie en général et de la nôtre en particulier.

Les ateliers d'auto-réparation ont été mis en sommeil pour l'année 2018. Reprise en 2019 !

Collectes et débarras

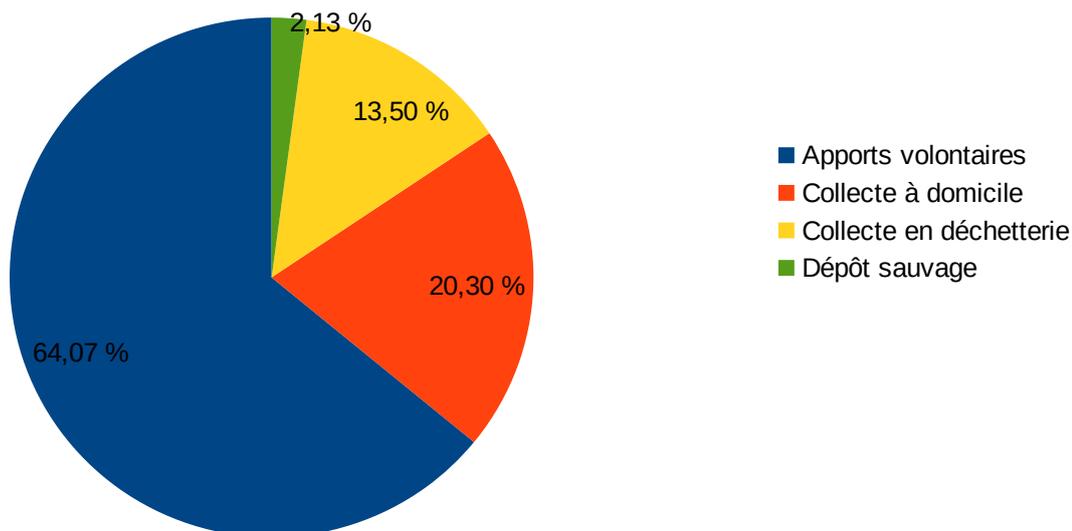
En 2018, la ressourcerie a collecté près de 58 tonnes d'objets (en fait, il s'agit d'un chiffre minimum : il est arrivé que des pesées soient oubliées pendant l'année. L'estimation réelle serait plutôt autour de 65 à 70 tonnes). La répartition sur l'année est irrégulière, mais se rapproche de la répartition des ventes : un pic d'activité aux beaux jours et une activité plus faible en hiver. Le pic du mois d'août correspond également au pic de ventes.

Masses collectées par mois - 2018



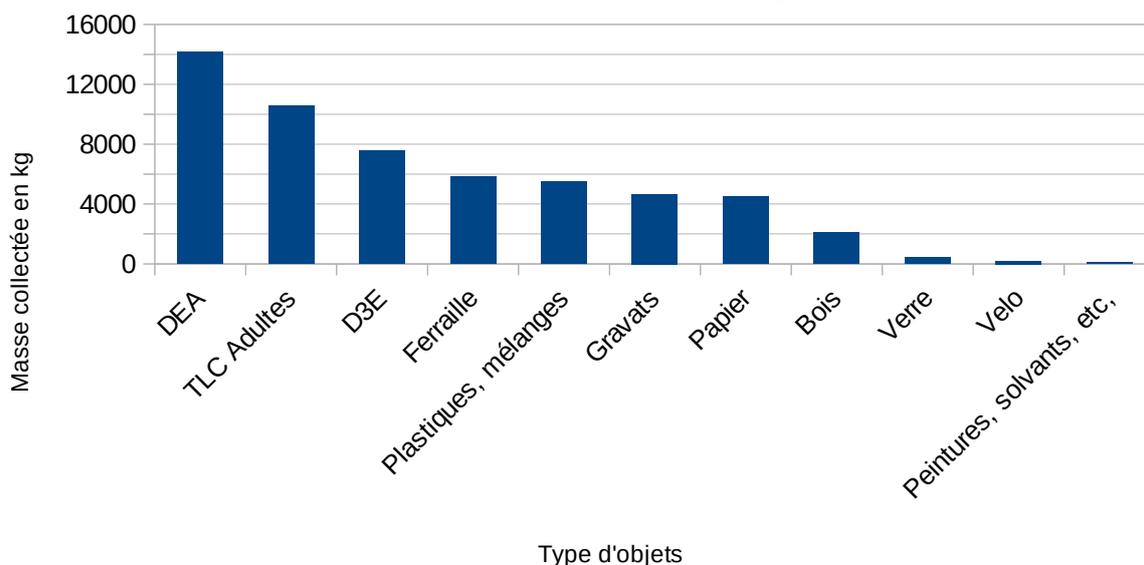
Pour mémoire, la ressourcerie définit quatre types de collecte : les apports volontaires (les usagers viennent eux-mêmes déposer leurs objets à l'arrière du magasin, sur le quai de déchargement), les collectes à domicile (déplacement en camion), les collectes en déchetterie (convention avec le Smeptom) et les dépôts sauvages. Les objets sont pris en charge par un salarié, un bénévole ou un service civique. Chaque dépôt est pesé, par type de déchet (ferraille, gravats, verre, textile, meuble, etc.) et identifié géographiquement (par commune).

Répartition des tonnages collectés, par type d'apport - 2018

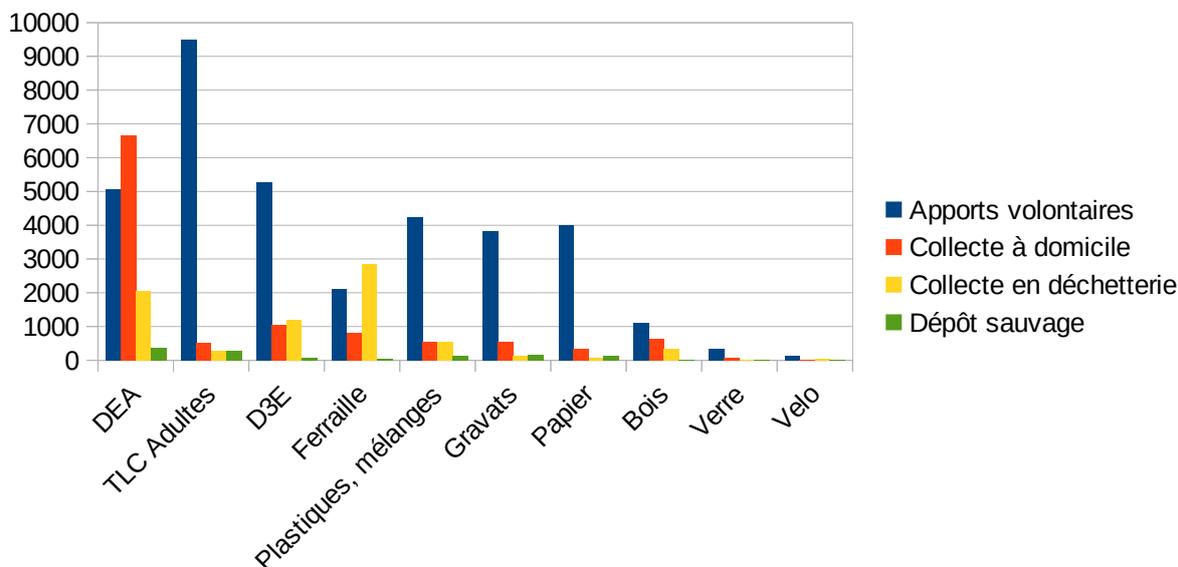


Les apports volontaires représentent la majorité des objets qui arrivent à la ressourcerie. Les dépôts sauvages ne sont comptabilisés que depuis le 24 juillet 2018 (de même que les vélos, dont la catégorie a été créée le même jour), soit un peu moins de la moitié de l'année. Parallèlement, des dispositifs pour empêcher les dépôts sauvages ont été améliorés au cours de l'année : affichage, rubalise.

Masse collectées par type d'objets



Masses collectées par type d'objet et par type de collecte

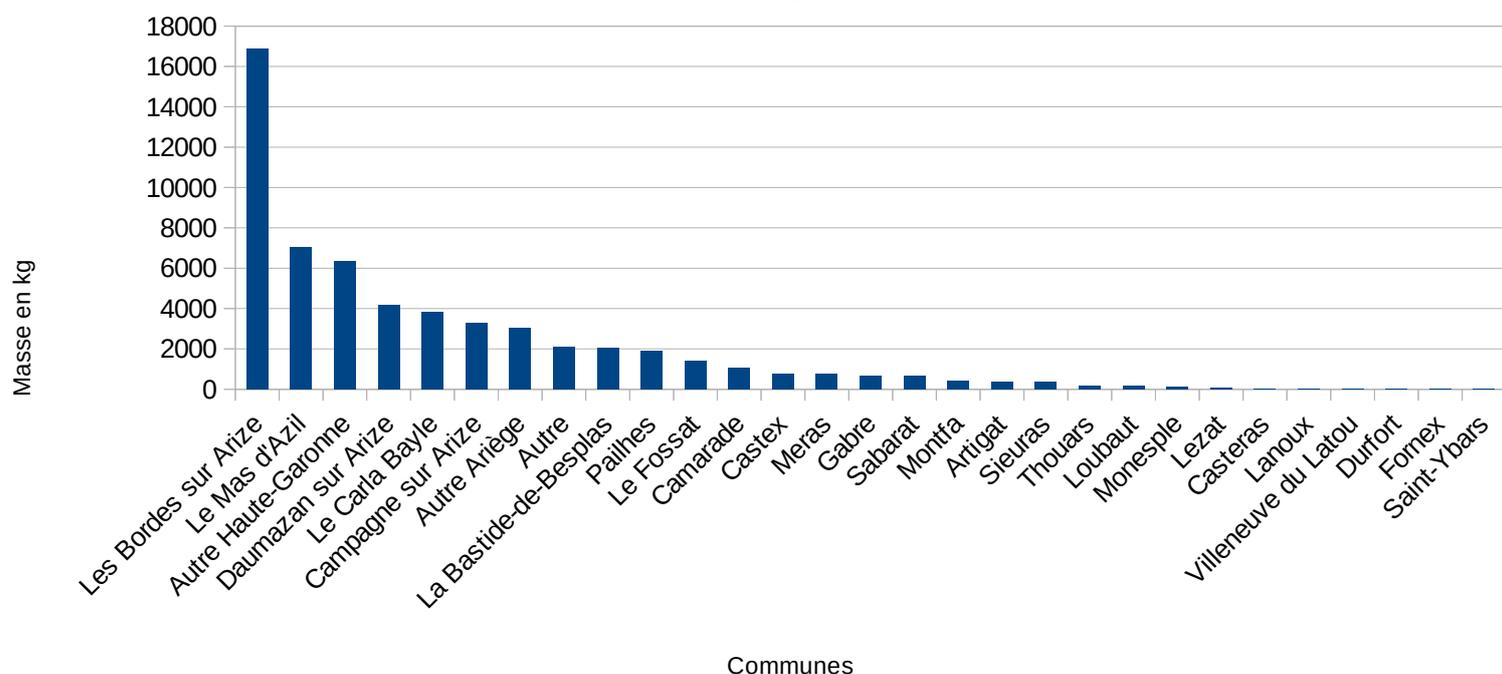


Les meubles sont les objets que nous collectons le plus (en poids). C'est également, et de loin, les objets que nous collectons le plus en « Collectes à domicile » : le volume et le poids de ces objets les rendent parfois difficiles à transporter pour les usagers et il est plus commode de demander à la ressourcerie un enlèvement.

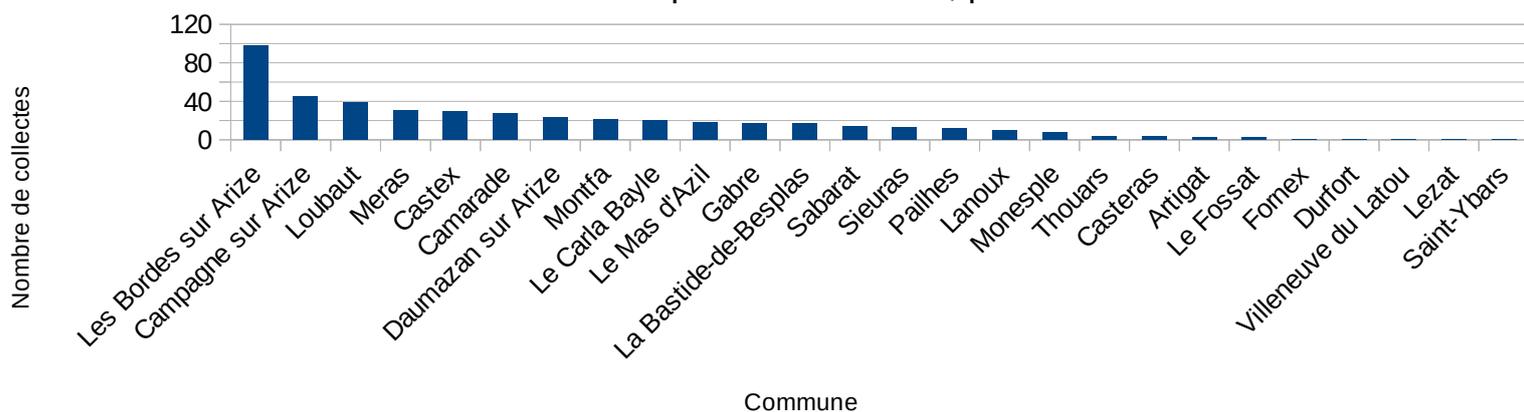
Le textile représente toujours une bonne partie des apports, essentiellement en apports volontaires (les usagers nous les apportent). C'est aussi une collecte que nous ne faisons que très peu en déchetterie : le conteneur textile est alimenté par les usagers de la déchetterie et nous ne prélevons du textile que si le conteneur est plein et que les sacs risquent la pluie.

Il y a d'autres types d'objets que nous ne collectons jamais, ou très rarement en déchetterie : le verre, le papier/carton, les produits chimiques...autant de filières qui correspondent davantage à des matériaux qu'à des objets. La rubrique « produits chimiques » n'a été activée que le 1^{er} août 2018.

Masses collectées, par communes



Nombre de collectes pour 100 habitants, par commune



Globalement, ces statistiques nous apprennent que la ressourcerie des Bordes est loin de la vallée de la Lèze...voilà un scoop !

Sur le graphique des masses collectées par communes, la troisième place est occupée par « Autre Haute-Garonne » : il s'agit des usagers qui viennent déposer leurs objets à la ressourcerie et qui viennent de ce département. Concrètement, il s'agit pour beaucoup d'habitants de Montbrun-Bocage (commune enclavée, proche des Bordes sur Arize), et un peu de Montesquieu-Volvestre. « Autre Ariège » correspond aux usagers ariégeois hors Communauté de commune Arize-Lèze. La rubrique « Autre autre » correspond aux quelques apports venant de plus loin encore (hors Ariège et Haute-Garonne), ou des dépôts sauvages, que par définition nous ne pouvons pas classer.

Le graphique suivant montre le nombre de collectes pour 100 habitants par communes (pour pouvoir faire le calcul, le nombre d'habitants est celui de 2016, soit 10495 et les catégories « Autre Ariège, Autre Haute-Garonne et Autre Autre ont été exclues du calcul»). L'avantage de ce point de vue statistique est de se rendre compte que certaines communes sont sous-représentées par rapport à leur proximité avec la ressourcerie, notamment Sabarat et Sieuras. Le Mas d'Azil apparaît

également comme une commune dont les habitants pourraient être plus nombreux à venir déposer leurs objets.

Sans surprise, les communes les plus « faibles » en apports volontaires sont les plus éloignées des Bordes sur Arize, notamment les communes au nord de la Lèze : leurs habitants ont a priori des trajets plutôt tournés vers Toulouse ou Foix, en tout cas qui ne passent pas par la vallée de l'Arize.

Les types de collecte :

Les apports volontaires : chaque personne peut venir déposer les objets réemployables ou réutilisables à la ressourcerie, du mercredi au samedi, de 10h à 17h (pour 2019, ce sera 16h30, nous nous sommes aperçus qu'il était parfois problématique de gérer un gros apport à 17h, qui oblige à rester plus tard ou à laisser les espaces encombrés pour le lendemain matin).

Textile : tous les textiles et les chaussures sont collectées, quel que soit leur état.

DEA/Meubles : depuis le courant de l'année 2018, nous travaillons avec un éco-organisme pour les meubles (EcoMobilier). Nous sommes donc en mesure de collecter tout type de meuble, quel que soit son état : s'il n'est pas réparable, le meuble sera stocké dans une benne spécifique «DEA » et collectée ensuite, contre rétribution, par EcoMobilier.

D3E (Déchets électriques et électroniques) : même fonctionnement que pour les DEA.

Livres : nous prenons à peu près tout, sauf les encyclopédies, les reader Digest, les magazines courants (nous pouvons accepter des magazines spécifiques en lien direct avec notre activité).

Vaisselle : nous ne prenons pas la vaisselle ébréchée ou les objets dépareillés.

Tout le reste : sur évaluation.

Il arrive donc que nous refusions certains apports ou parties d'apports : dans ce cas, nous orientons les usagers vers la déchetterie.

Les collectes à domicile :

Nous nous déplaçons pour faire de la collecte à domicile et des débarras. C'est une prestation sur devis : selon la qualité des objets à récupérer, la distance, le nombre d'étages...la prestation est plus ou moins payante. Nous nous déplaçons en camion, seul, à deux ou à trois. Pour les prestations importantes (vidage et nettoyage de maison), l'équipe peut également s'étoffer ponctuellement. Dans ces cas-là, il arrive régulièrement que l'équipe salariée ait un appui de l'équipe bénévole.

Les collectes en déchetterie :

La ressourcerie a passé une convention en 2017 qui nous permet de passer à la déchetterie des Bordes sur Arize deux fois par jour, en fin de matinée et fin d'après-midi. Nous collectons ce que les agents du Smectom ont mis de côté. Pour l'instant, l'espace dédié à cette activité n'existe pas, les agents déposent dans un caddie ou le long des bennes, en attendant un conteneur dédié qui doit être posé par le Smectom en 2019.

Nous profitons de ces passages à la déchetterie pour jeter nos propres déchets, bien que ce volet se soit grandement amélioré de notre côté, par la mise en place des filières Eco-organismes et des conteneurs mis à disposition par le Smectom :

- Grâce aux filières : les meubles et les objets électrique ou électroniques ne sont plus envoyés à la déchetteries
- Grâce au conteneur papier, les livres ne sont plus ramenés à la déchetteries
- Grâce aux conteneurs « tout-venant », notre production de déchets ultimes est collectée directement par le Smectom, sans passer par la déchetterie des Bordes

Finalement, il ne reste plus que les cartons (assez nombreux, les apports se faisant souvent en sacs ou en cartons), les gravats, les piles, les produits chimiques que nous continuons d'apporter à la déchetterie.

Les dépôts sauvages :

Nous aimerions bien nous en passer, mais il y aura toujours une partie des apports qui arriveront de cette manière. L'espace de gratuité, que nous laissons à disposition y compris en dehors des heures d'ouverture de la ressourcerie est aussi, de manière ponctuelle, un lieu où les gens déposent leurs objets, avec la justification « je le mets là, je suis sûr que ça va partir vite ». L'avantage de cet espace est qu'il est abrité. A l'arrière de la ressourcerie, la zone des dépôts n'est pas abritée : les objets qui y sont laissés risquent donc fortement l'humidité (et du samedi 17h au mercredi 10h, les dépôts ne sont pas traités : certains peuvent donc rester trois jours sur le quai).

Le traitement des objets

Tous les objets qui arrivent à la ressourcerie sont dans un premier temps triés, par catégorie, puis pesés. Un logiciel spécifique, « Oressource », nous permet de noter ses pesées par catégorie et de les associer à une commune de provenance. Exemple : un usager du Mas d'Azil arrive et ouvre son coffre. Nous l'aidons à sortir les objets et nous les pesons :

- un sac de textile : catégorie TLC - 6kg
- un meuble de salle de bain : catégorie DEA ranger – 13kg
- des livres : catégorie Papier - 3kg
- des DVD : catégorie Plastiques/mélange – 0,5kg

TOTAL : 22,5 kg, en provenance du Mas d'Azil

Une fois que ces objets ont été identifiés, ils sont « traités » :

- Mise en rayon si l'objet est propre et fonctionnel
- Nettoyage puis mise en rayon
- Réparation puis mise en rayon
- Stockage pour réparation ultérieure puis mise en rayon
- Remise en circuit de valorisation des déchets, par filière (dans le cas où l'objet ne peut plus être valorisé en tant que tel).

Textile : suite au tri, le textile est :

- Mis en rayon
- Gardé pour chiffons (ateliers)
- Stocké pour la saison suivante (été/hiver)
- Mis en sacs puis collectés par notre partenaire Vertex (qui collecte les textiles sur l'Ariège)
- Donné (espace de gratuité ou demandes spécifiques d'artistes par exemple)

DEA/meubles :

L'atelier meuble n'est pas encore pleinement opérationnel, mais il permet de faire quelques petites réparations (outillage à main, électroportatif, colles, etc.). Ces réparations sont le plus souvent structurelles et non esthétiques (qui requiert des compétences et des outils plus pointus).

D3E/Electro :

Le bilan du traitement des objets électriques et électroniques est contrasté : il est très compliqué de savoir « à l'œil » si un objet va fonctionner ou pas. Les usagers nous aident souvent, en nous décrivant la panne éventuelle. Mais les réparations restent une exception : la plupart du temps, les objets que nous collectons n'ont pas une valeur marchande d'origine très élevée : la réparation que nous pouvons faire sera hélas malheureusement suivie d'autres pannes, ceci étant dû à la mauvaise qualité de l'objet, à son obsolescence programmée ou à son âge. Tout l'enjeu de ce secteur d'activité du réemploi est de trouver un modèle économique viable de manière à « produire » des objets vendus satisfaisants.

Livres :

Tout au long de l'année 2018, les apports de livres sont réguliers. Ils sont triés, nettoyés et mis en rayon. Certains, après recherches approfondies, sont également mis en ligne sur le Bon coin et proposés à la vente par correspondance. Malgré l'enchérissement du produit dû au paiement par le client des frais de port, c'est une action en plein développement, d'autant que la personne bénévole qui s'en occupe évalue de plus en plus finement la valeur des livres ou documents (ex : cartes routières) qui peuvent arriver à la ressourcerie.

Depuis décembre 2018, le Smectom a fourni à la ressourcerie un conteneur « Papier » qui nous permet de « jeter » les livres que nous ne vendons pas. Ces livres sont collectés et recyclés.

Plastiques et mélanges :

Cette catégorie regroupe tous les objets qui ne peuvent aller dans les catégories correspondant à des filières de recyclage. Sur notre territoire, ce sont tous les déchets qui seront enfouis sur le site de Berbiac, sur la commune de Manses. Les objets correspondants à cette catégorie sont extrêmement divers : jouets, jeux, puériculture, miroirs, vaisselle plastique, objets composés de plusieurs matières différentes, etc. La plupart du temps, ils ne sont pas réparables, nous ne prenons en dépôt que les objets qui ont l'air d'être en état.

Ferraille :

Il s'agit souvent d'outillage ou d'objets lourds. Une bonne partie de la collecte est faite en déchetterie : il arrive fréquemment que des usagers de la déchetterie se débarrassent d'objets relativement lourds (socs de charrue, brouettes, vélos, etc.), ce qui explique que ce flux soit, en tonnage, le plus important extrait de la déchetterie.

Verre, bois, vélos, peintures, solvants, etc.

Ces catégories représentent des apports assez anecdotiques par rapport au reste, notamment du fait que nous ne collectons pas ce type d'objets à domicile ni en déchetterie. La catégorie « Vélo » n'a été créée qu'en cours d'année.

La vente

2018 tient ses promesses, avec une augmentation nette du chiffre de vente de plus de 17 %.

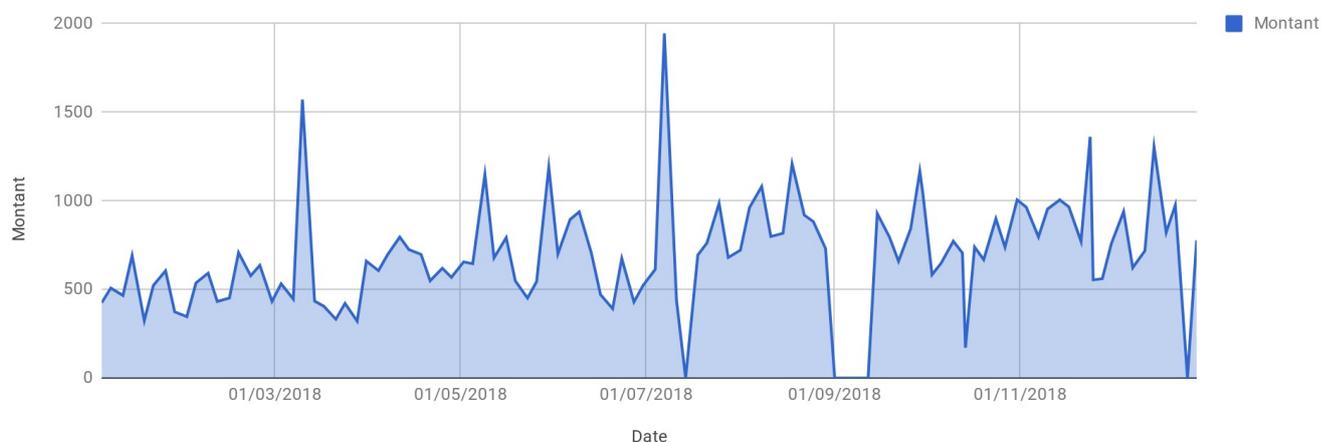
Le chiffre de ventes donné par Oressource est de 72816,97 euros. De ce chiffre, il faut déduire les services (Ventes, Débarras, Ateliers), qui représentent une somme de 1027 euros sur l'année, répartie comme suit :

- Débarras : 850 euros (à additionner avec d'autres prestations non passées par Oressource : voir le chapitre « Prestations »).
- Livraisons : 177 euros (pour 20 livraisons, entre 5 et 15 euros la livraison selon la distance)

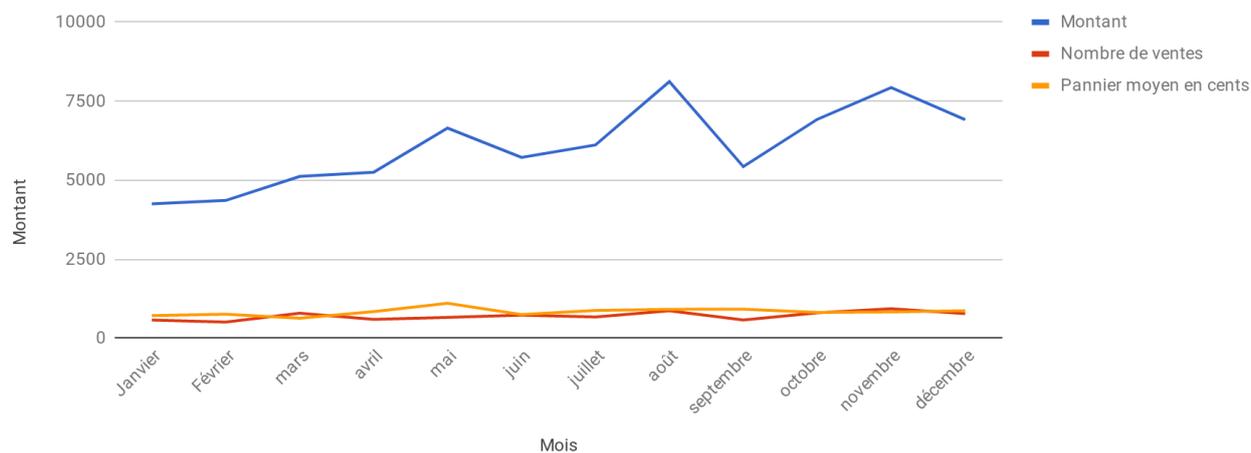
Il faut ensuite déduire les frais postaux d'envois de livres pour les ventes faites par Le Bon coin, frais qui sont enregistrés dans Oressource par commodité (les chèques correspondant à ces ventes incluent les frais de ports, supportés par les clients). Ces frais, pour 2018, se montent à 169,66 euros.

Le montant des ventes totales pour 2018 se monte donc à 71620,31 euros (17,7 % d'augmentation), avec la répartition suivante au cours de l'année (voir graphique ci-dessous). Le magasin a fermé le 14 juillet, le 26 décembre et deux semaines en septembre (6 jours de vente en moins, au total, par rapport au maximum possible). Une expérimentation a été menée avec la présence de la ressourcerie au Salon de Saint-Girons, où nous avons présenté à la vente des objets anciens (livres, notamment), un dimanche. L'augmentation au cours de l'année est perceptible : les premiers mois d'hiver, comme les années précédentes, sont les plus faibles, puis les ventes atteignent un pic en été. Le fait que les quatre meilleurs mois de l'année se situent dans les 5 derniers mois de l'année est positif et laisse augurer de bons chiffres pour 2019.

Montant des ventes, par jour d'ouverture - 2018

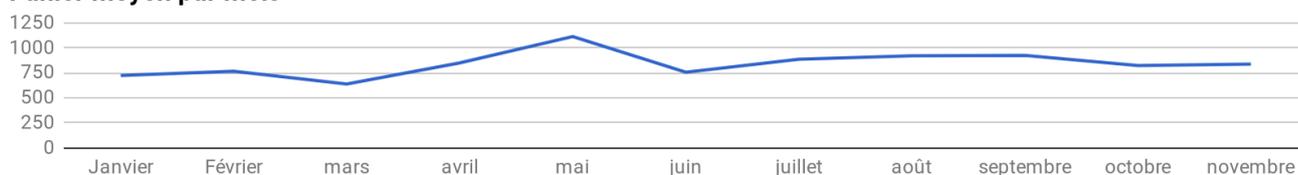


Montant des ventes par mois 2018 (euros)



Le panier moyen (ci-dessous) ne varie pas beaucoup au cours de l'année, même s'il est en légère augmentation. Ce panier moyen ne peut pas être comparé avec celui de 2017 car la version d'Oressource a été modifiée entre 2017 et 2018 et il y a visiblement une modification de la façon de prendre en compte ce panier.

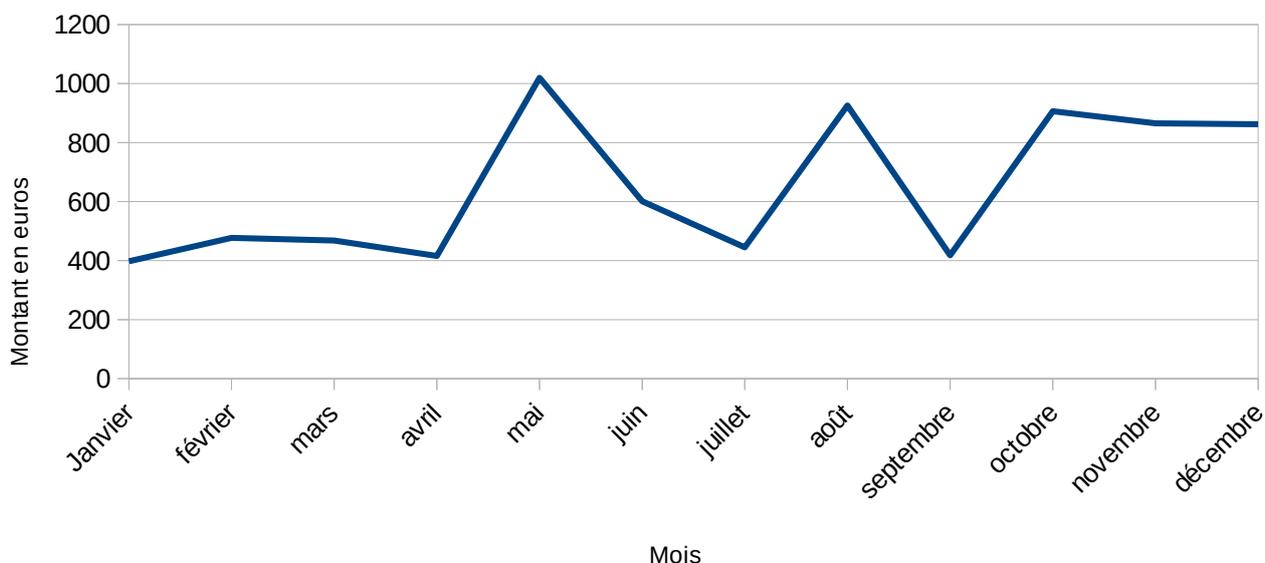
Panier moyen par mois



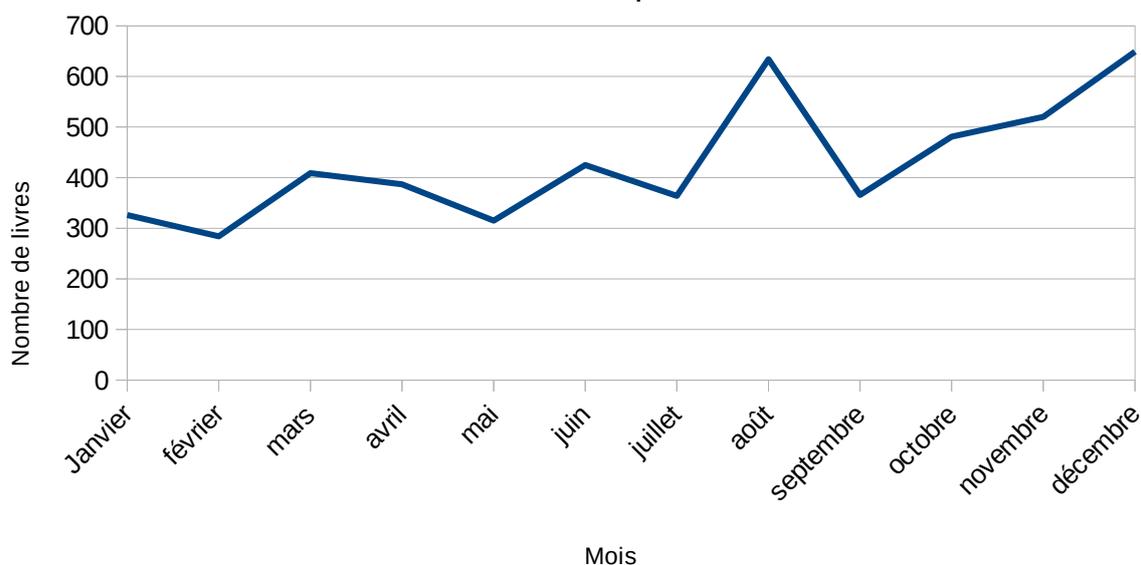
La vente des livres

Ce secteur a été particulièrement développé, avec une augmentation du chiffre des ventes de plus de 99 %: le chiffre a donc doublé d'une année sur l'autre.

Ventes de livres, en euros par mois



Nombre de livres vendus, par mois, en 2018

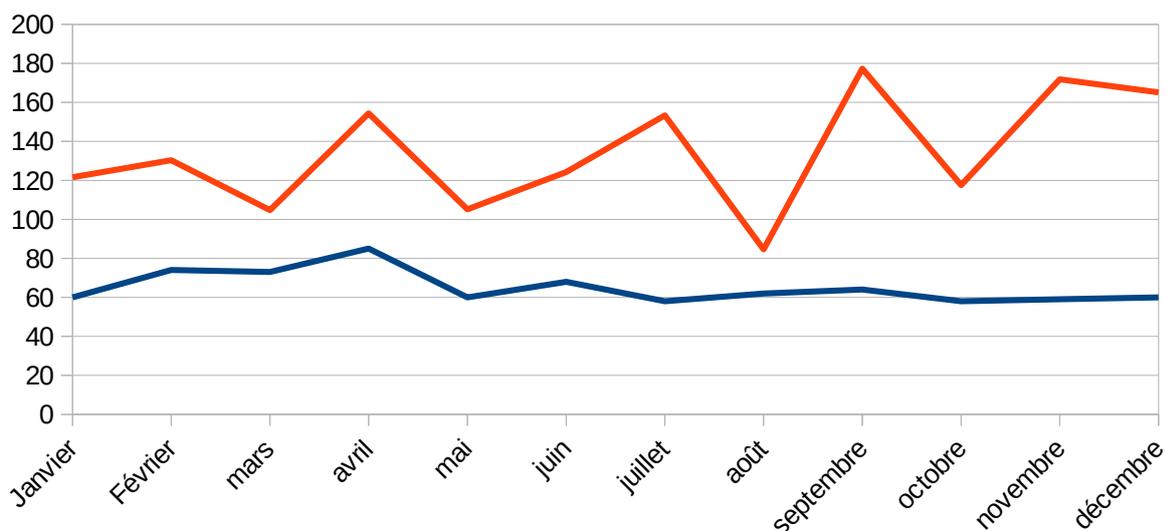


La courbe annuelle suit de près celle des ventes en général (faible en hiver, pic en été et pic en décembre). Le mois de mai est exceptionnel pour ce qui est du montant des ventes, dû à un livre vendu 600€.

Les jouets

En 2018, les jouets ne sont pas complètement identifiables par les ventes : la rubrique « D3E/Jouets » n'existe pas. Selon la personne qui est à la caisse, les jouets électriques vendus ont été mis dans la rubrique « D3E divers » ou « DIB Jouets ». Les données sont donc moyennement analysables.

Nombre de jouets vendus (bleu) et montants par mois (rouge)
- 2018



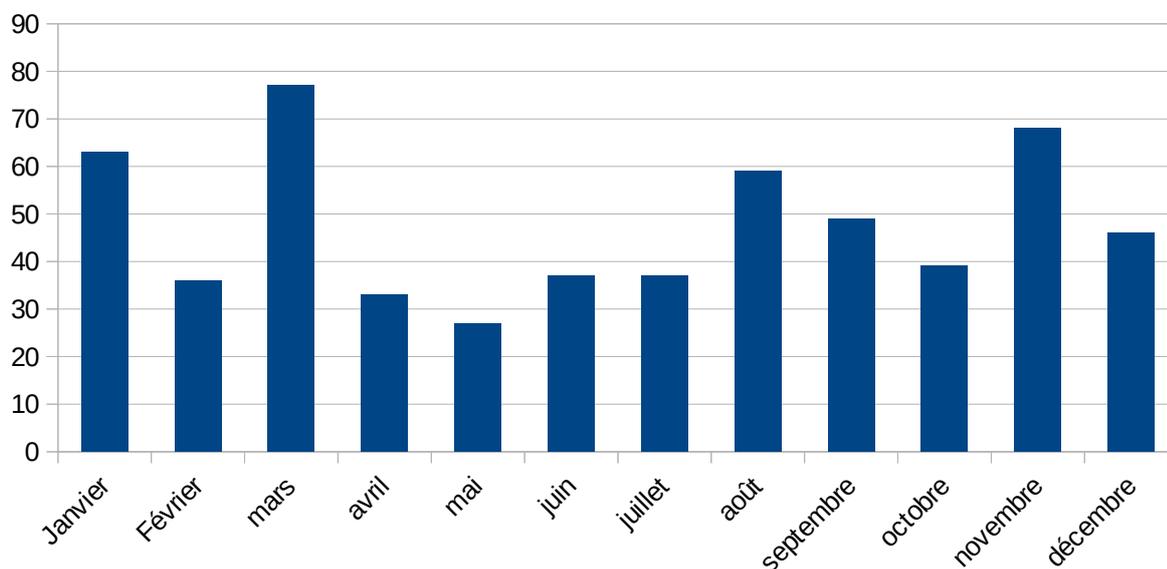
Le nombre de jouets vendus, par mois, est assez stable sur l'année. Les ventes enregistrées, elles, sont plus aléatoires, mais il est difficile d'en tirer des conclusions. Septembre, novembre et décembre représente les meilleurs mois (ce qui est aussi le cas pour le reste des ventes).

Les D3E (objets électriques ou électroniques)

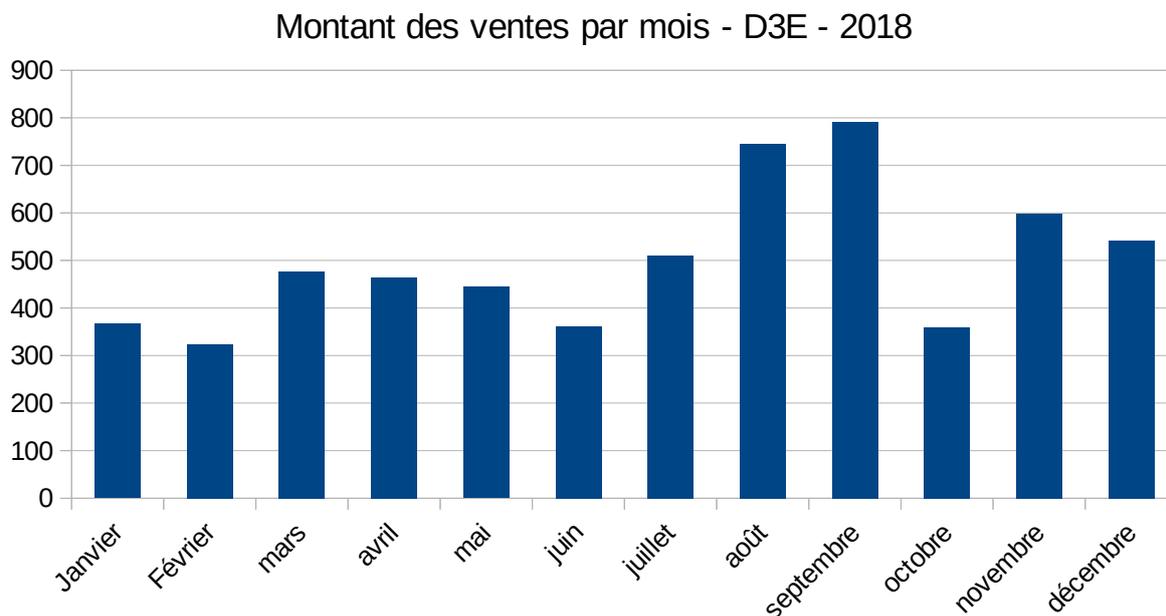
Ce secteur est particulièrement difficile à gérer, de par la nature même des objets traités.

Parmi les salariés, personne n'est aujourd'hui en capacité de prendre en charge les D3E en réparation. Un bénévole de la ressourcerie dispose des compétences nécessaires, mais ces compétences ont été notamment beaucoup utilisées en 2018 pour répondre au chantier « Rénovation électrique » que nous avons lancé.

Nombre d'objets D3E vendus - 2018



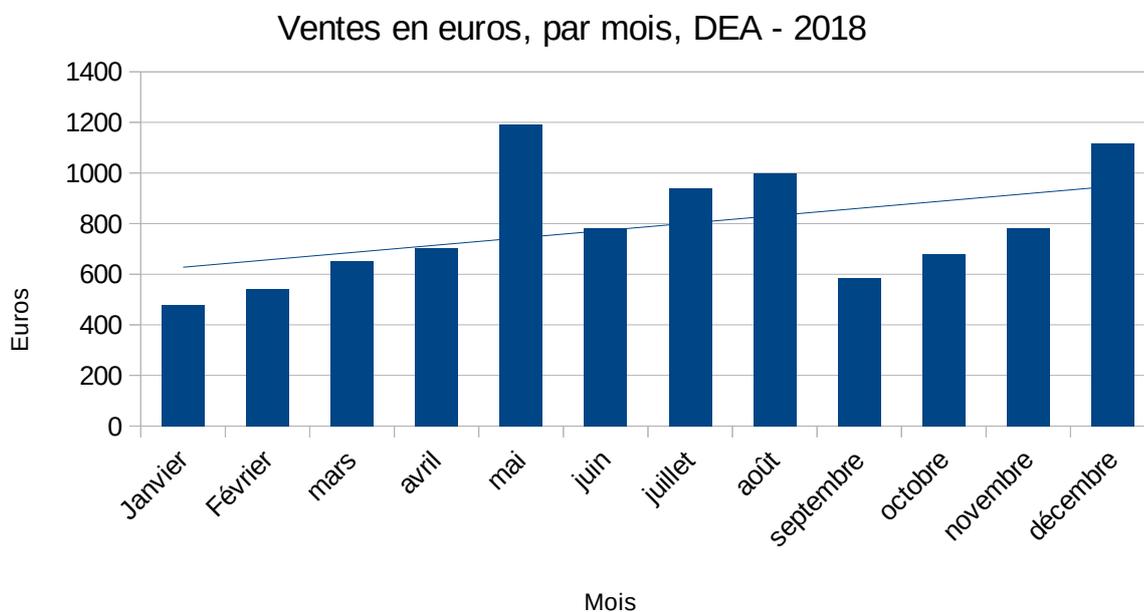
La courbe des ventes à l'année ne suit pas la courbe des ventes globales de la ressourcerie : les ventes sont directement liées à la disponibilité du bénévole et du temps qu'il a pu passer à tester et à réparer des objets.

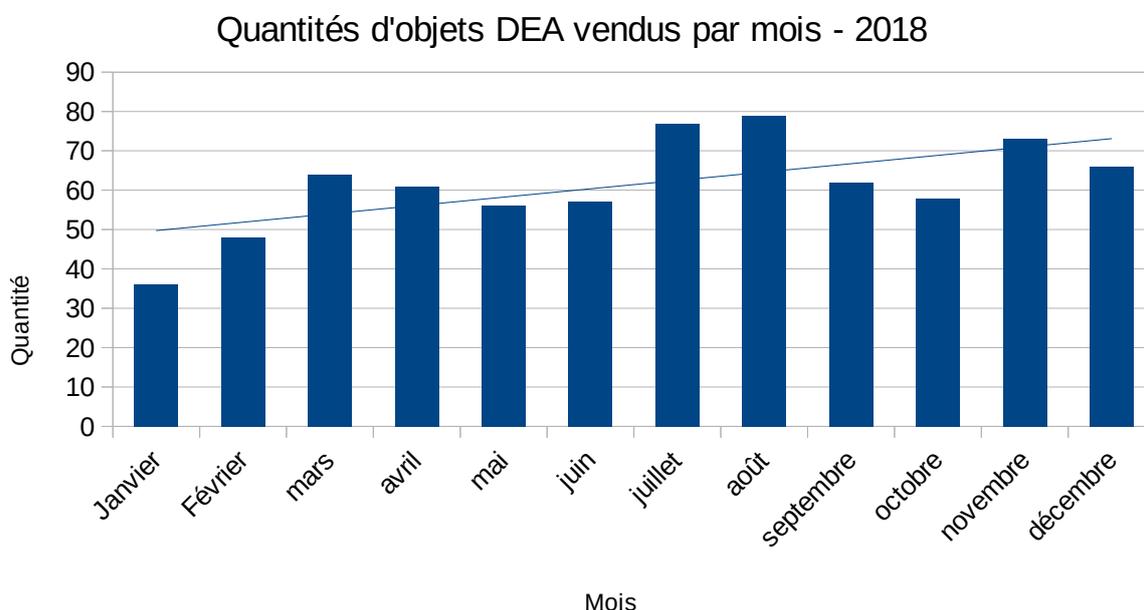


Les montants des ventes, eux correspondent un peu plus à la courbe des montants pour la ressourcerie dans sa globalité, avec notamment août, novembre et décembre en commun (les trois mois les plus forts). C'est l'ensemble du secteur et son fonctionnement qu'il faut revoir pour mener une politique de flux et de prix qui satisfasse à la fois les clients et l'équipe de la ressourcerie.

Les meubles

Les meubles représentent une bonne part des ventes totales du magasin de la ressourcerie, c'est un des secteurs pour lequel les ventes sont les plus importantes (avec le textile). C'est aussi le plus encombrant et qui demande le plus d'efforts de manutention.





Comme pour la plupart des secteurs, le mobilier suit à peu près la courbe de ventes générale : deux premiers mois d’hiver un peu frileux, puis une augmentation moyenne assez régulière avec un pic en juillet et en août. Ces deux derniers mois correspondent aux vacances et à l’arrivée dans la région de personnes possédant des résidences secondaires : il y a une combinaison entre un pouvoir d’achat sans doute un peu plus élevé pour ces clients et le fait qu’ils sont tout simplement là et se rajoutent à la clientèle habituelle.

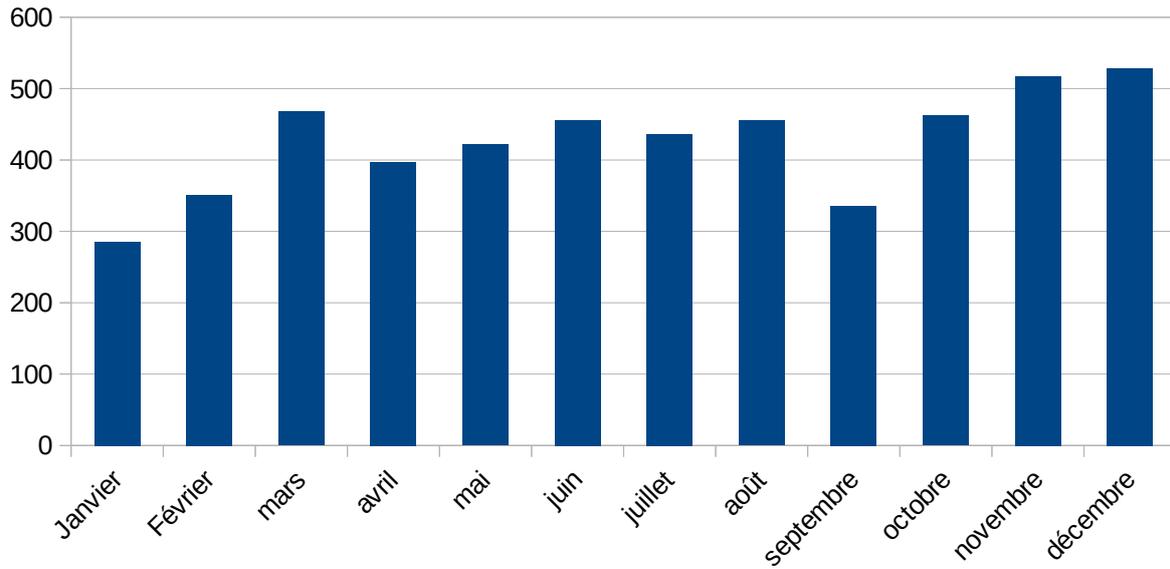
Pour le secteur du mobilier, 2018 a vu la modification du classement des meubles : en début d’année, nous avons deux grandes catégories, comme en 2017 : DEA Meubles et DEA Matelas. Elles correspondaient à certaines réalités en déchetteries, au sein desquelles il était courant de voir ces deux éléments séparés.

En août 2018, et la concrétisation du partenariat avec Eco-Mobilier, nous avons modifié ces catégories pour qu’elles correspondent à celles de l’éco-organisme. Nous sommes passés à une classification avec quatre catégories : DEA Ranger, DEA Poser, DEA Dormir et DEA Asseoir. Pour ce faire, nous avons renommé la catégorie « DEA Meubles » en « DEA Ranger » et la catégorie « DEA Matelas » en « DEA Dormir ». Nous avons ensuite créé les catégories « DEA Poser » et « DEA Asseoir ». Le résultat statistique détaillé est donc difficile à exploiter.

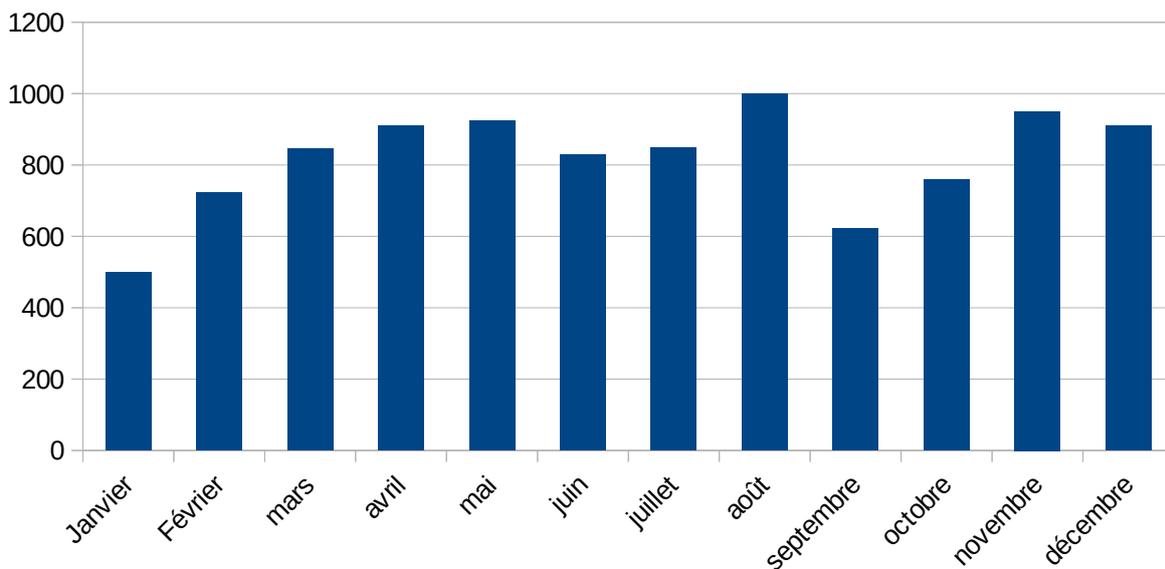
Le tout-venant

C’est l’un des enjeux les plus importants en terme de diminution des déchets : la plupart des filières présentes en déchetterie permettent une valorisation des déchets, notamment par recyclage. Pour la filière « tout-venant », ce n’est pas le cas aujourd’hui : l’ensemble des bennes sont envoyées sur le site d’enfouissement de Berbiac sur la commune de Manses. Concrètement, cela correspond à de nombreux objets, qui recouvrent une bonne partie des catégories de ventes : la puériculture, les jouets, la vaisselle, certains outils, une grande partie des bibelots, les CD, les DVD, les vinyles, etc.

Nombre d'objets "Tout-venant" vendus - 2018



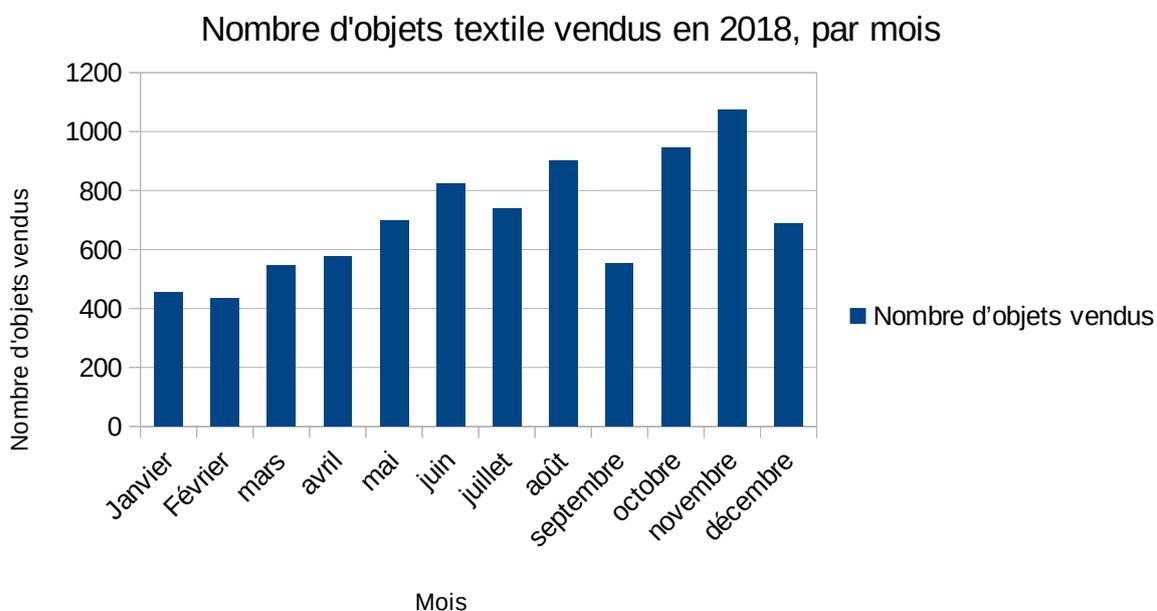
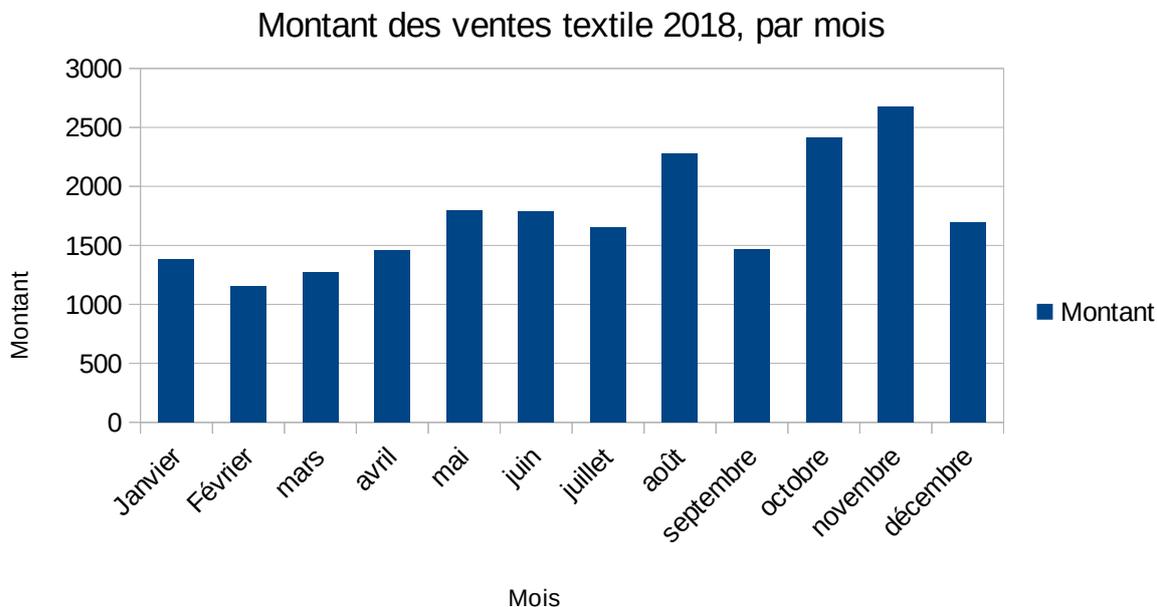
Montants "Tout-venant" vendus en euros - 2018



Le textile

Ce secteur représente la part la plus importante des ventes, comme dans la plupart des autres ressourceries du territoire (c'est aussi le textile qui représente les apports les plus importants en tonnage). En terme de ventes, le montant total sur l'année, pour le textile est de 21021€, soit près de 30 % des ventes totales en magasin.

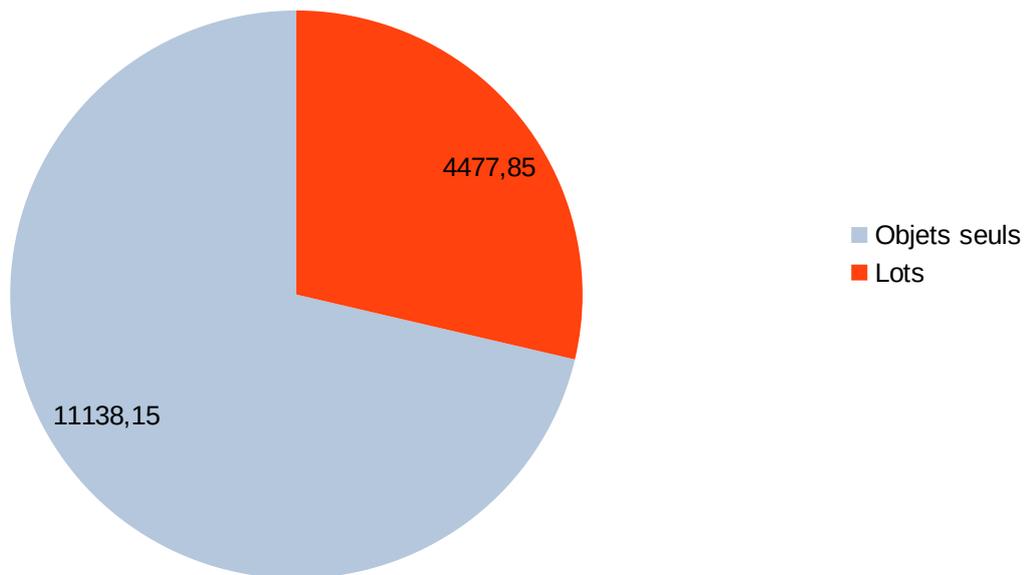
1^{er} août : modification du prix des pantalons (3 euros au lieu de 4 à l'unité, et 5 euros au lieu de 6 pour les lots).



Pour ce qui est du nombre d'objets vendus, les statistiques sont faussées par le fait que nous vendons certains objets en lots : un lot vendu est considéré comme un objet unique. Le nombre d'objets vendus est en réalité légèrement supérieur.

Le camembert ci-dessous répertorie les ventes uniques et les ventes en lots pour les vêtements adultes (ce chiffre ne concerne donc ni les vêtements enfants ni le secteur « mercerie »).

Ventes textile adulte, en euros: objets seuls ou en lots



Les aménagements intérieurs de la ressourcerie

L'année 2018 a vu plusieurs réalisations :

- La mise aux normes électriques

Elle est toujours en cours, il reste quelques détails à régler. Mais nous avons des rampes LED qui remplacent avantageusement les vieux néons (par ailleurs interdits désormais sous cette forme), des circuits prises/lumières séparés et identifiés, un beau tableau propre. Il manque quelques prises et quelques LED à installer. Le magasin de vélo « Tu peux crever » est désormais indépendant du reste de l'installation électrique, avec un tableau spécifique.

- Le nettoyage de la façade

Afin d'améliorer l'esthétique du Centre commercial, la ressourcerie a fait intervenir une entreprise de nettoyage et de peinture qui a permis de nettoyer l'avant-toit et d'enlever les mousses accumulées avec le temps, puis de nettoyer et repeindre le mur de la façade Nord de la ressourcerie. Ce travail sera suivi de la mise en place d'une signalétique propre à la ressourcerie.

- L'amélioration de l'espace de vente

A l'intérieur du magasin, rajout d'étagères et agrandissement de la partie magasin. Ces travaux continuent sur 2019.

L'équipe a également souhaité agrandir l'espace de vente, pris sur l'atelier Electro, lui-même déplacé. Nous sommes passés de 180m² de surface de vente (dont 30 en extérieur) à 223m² (dont toujours 30 en extérieur). Ce qui représente une augmentation d'environ 40 % de la surface de vente. Ces espaces sont essentiellement pris sur les espaces de stockage, qui étaient trop importants. Pour mémoire, l'Observatoire 2018 des ressourceries annonce une moyenne de 350m² de surface de vente par magasin en France.

- Collectes

Pour l'amélioration du suivi des collectes, la ressourcerie a fait l'acquisition d'une remorque et d'un système de pesée qui nous permet de connaître le poids des objets jusqu'à 2 tonnes, avec une marge d'erreur de 200g.

Les partenaires

Le Smectom et la Communauté de communes restent les partenaires privilégiés de la ressourcerie. C'est en effet la Communauté de communes qui a la « compétence déchets » sur notre territoire et qui l'a entièrement déléguée au Smectom (collecte et traitement). 2018 a vu se concrétiser la fusion des services sur l'ensemble de la nouvelle ComCom : jusque-là, sur la vallée de l'Arize, c'est le Smectom qui gérait collecte et traitement, contrairement à la vallée de la Lèze, où le Smectom ne gérait que la collecte. C'est donc la Communauté de communes de la Lèze qui employait notamment les agents de déchetterie.

Le Smectom est responsable aujourd'hui sur notre territoire de mettre en œuvre une réduction des déchets drastique : il faut diminuer de 50 % le tonnage des déchets enfouis et il y a désormais une limite à ne pas dépasser pour l'enfouissement. Tout ce qui « dépasse » devra être traité hors département, avec des coûts financiers importants. La ressourcerie, dont l'objet est justement la réduction des déchets est donc un partenaire naturel du Smectom.

La Ligue de l'enseignement

La ressourcerie ne possède pas d'agrément pour l'accueil des Services civiques. Nous passons donc par la Ligue de l'enseignement, qui signe des contrats « tripartites » avec la ressourcerie et le ou la jeune. Tout l'aspect administratif est pris en charge par la Ligue. Les contrats sont de 8 mois, à raison de 24h par semaine.

Les éco-organismes

Définition donnée par Wikipedia :

Un éco-organisme est une société de droit privé investie par les pouvoirs publics de la mission d'intérêt général de prendre en charge, dans le cadre de la Responsabilité Élargie des Producteurs (REP), la fin de vie des équipements qu'ils mettent sur le marché. La REP et les éco-organismes sont nés en réponse au besoin des États membres de l'UE de gérer leurs déchets¹, d'une part pour limiter leur pollution et d'autre part pour éviter le gaspillage des ressources naturelles. En France les éco-organismes sont agréés pour six ans au maximum (renouvelables), s'ils disposent des capacités techniques et financières leur permettant de répondre aux exigences d'un cahier des charges imposé (fixé par arrêté interministériel, après avis de l'instance représentative des parties prenantes de la filière).

Concrètement, quand un particulier achète un meuble ou un appareil électrique/électronique, il paie une « éco-taxe » correspondant à un certain pourcentage de l'objet acheté. Cet argent est ensuite versé aux éco-organismes pour la gestion des produits en fin de vie. Cela permet de financer la collecte des objets et leur traitement. La ressourcerie perçoit une partie de cette éco-taxe dans le cadre de son travail de collecte et de traitement des objets.

Eco-Mobilier :

C'est l'éco-organisme qui s'occupe des meubles des particuliers (hors professionnels, donc). L'entreprise Saica Natur Sud, à Lorp-Sentaraille, est l'entreprise qui nous met à disposition une benne équivalente à celles qu'on peut trouver en déchetterie. Nous la remplissons avec les meubles invendables (cassés, mités, etc.). Quand la benne est pleine, Saica vient la relever (et en laisser une vide au passage) et nous annonce le poids des meubles correspondant. Eco-Mobilier nous reverse alors une partie de l'éco-taxe, à hauteur de 65 euros la tonne.

Pour tous les objets vendus dans la boutique (et donc valorisés), Eco-Mobilier nous verse 20 euro par tonne.

Ecologic :

C'est l'éco-organisme qui s'occupe des D3E (Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques). L'entreprise qui vient faire la collecte est Envie, à Portet-sur-Garonne. Il y a deux types de rémunération pour nous :

- La rémunération liée aux objets qu'Envie collecte chez nous : 20 euros la tonne si nous avons moins d'une tonne, 40 euros la tonne si nous avons entre 1 et 2 tonnes. Les tarifs augmentent ensuite, mais nous ne brassons pas assez d'objets pour l'instant.
- La rémunération liée aux objets D3E réemployés : nous déclarons nos tonnages vendus, Ecologic nous verse 50 euros la tonne valorisée.

Sur 2018, nous n'avons aucun versement, car ce dernier se fait une fois par an, en début d'année N+1.

Le Centre d'accueil des demandeurs d'asile

Situé au Carla-Bayle, commune limitrophe, ce centre abrite des demandeurs d'asile et leurs familles, qui n'ont pas le droit de travailler car leur statut est en cours de changement. Ils ont peu de contact avec l'extérieur (sauf les enfants, qui sont scolarisés le plus souvent dans les établissements

alentours). L'association Diversités « place » des demandeurs d'asile dans la région pour qu'ils fassent un travail bénévole qui leur permet de connaître la culture et la langue française et de lutter contre l'ennui. Dans ce cadre, la ressourcerie signe régulièrement des contrats de trois mois, dans lesquels les réfugiés s'engagent à venir une fois par semaine à la ressourcerie pour aider bénévolement la structure.

Le Fablab de Lézat

La ressourcerie est adhérente du Fablab depuis 2017. Les échanges sont réguliers :

- Utilisation d'une salle du Fablab pour une formation de deux jours des salariés et administrateurs de la ressourcerie
- Utilisation des machines pour la réalisation de quelques panneaux de signalétique
- Projets de travail en commun (concrétisation a priori en 2018)

La ressourcerie de Foix

Les projets de ressourcerie des Bordes sur Arize et de Foix ont émergés à peu près au même moment. Pendant la durée du portage, les deux structures ont pu s'entraider pour le montage des projets, puis parler d'une même voix face aux pouvoirs publics (Smectom, Communautés de communes). Depuis 2017, les deux structures sont administrativement liées par le biais de participations croisées dans nos CA respectifs. Nous communiquons régulièrement nos avancées (notamment concernant le développement des structures) et mettons en place des échanges de bénévoles et/ou salariés sur des journées spécifiques. L'occasion de partager des savoirs et des savoir-faire, des méthodes de travail et d'organisation.

La ressourcerie de Cazères

La ressourcerie Recobrada est située en Haute-Garonne, ce qui implique que nous n'avons pas les mêmes interlocuteurs institutionnels locaux. Mais nous faisons des échanges de bénévoles/salariés sur le même modèle qu'avec la ressourcerie de Foix.

Monnaie09

La ressourcerie est adhérente, comme l'année précédente de Monnaie09, l'association qui porte le développement de la monnaie locale le Pyrène. Non seulement les clients peuvent payer en pyrènes, mais également nous solliciter pour l'achat de pyrènes.

Ammareal : fin de partenariat

Cette structure vise à remettre dans le circuit marchand un maximum de livres qui partiraient au recyclage (désherbage de bibliothèques, rebuts Emmaüs ou ressourceries, etc.). Séduisant sur le papier, le partenariat ne nous a pas emballé : peu de livres sont à la fois inintéressants ou en trop grand nombre chez nous pour les envoyer dans ce cadre ; de nombreux livres finissaient quand-même au recyclage (avec le trajet en plus jusqu'aux plateformes de traitement) ; le travail nécessaire (colisage, étiquetage des cartons, stockage) n'est pas du tout compensé par les ventes ; les ventes, justement, se font essentiellement sur Amazon, ce qui nous a finalement donné l'impression d'être des prestataires « gratuits » du géant de la livraison. Les volumes que nous traitons ne sont pas suffisamment importants pour que cette solution soit raisonnable. Une partie des livres non vendables ou en doublons sont désormais déposés dans une « librairie gratuite » dans le quartier du Mirail, à Toulouse (trajet fait par une bénévole).

HelloAsso

Ce portail de financement participatif des associations nous sert, chaque année, à proposer l'adhésion au plus grand nombre, gratuitement, avec un système de paiement sécurisé par carte bancaire.

Communication

Cette activité nécessaire au bon fonctionnement de la structure est prise en charge par plusieurs personnes sur 2018.

Site Internet

Le site a été créé en 2015, il est plutôt statique. Les contenus sont mis à jour régulièrement et les lettres d'info y sont archivées. Nécessite une refonte totale, dès que nous aurons le temps !

La lettre d'information de la ressourcerie, qui est gérée à partir du site Internet paraît une fois tous les deux mois. Elle est adressée à 280 personnes en direct et est peut-être retransférée, mais nous n'avons aucune visibilité. Les retours sont faibles (un à deux commentaires par Lettre), mais quand ils existent, ils sont positifs. Les désabonnements sont rares (1 à deux par Lettre également).

Facebook

La page Facebook est administrée par trois personnes (Alex, Jeanne, Claire). Elle nous sert de vitrine et de moyen de communication rapide pour annoncer divers événements : braderies, destockages, appels à bénévoles, etc. ou pour partager certaines parutions qui nous paraissent importantes.

Evolution des abonnements à la page Facebook, sur 2018 :



Formations

Octobre 2018 : au Fablab de Lézat, avec Elizabeth Clerc (ATCC), formation de deux jours : Communiquer de façon assertive : être en capacité de se positionner clairement en permettant à l'interlocuteur de se sentir reconnu et respecté, même en cas de désaccord. Elle a été suivie par l'ensemble de l'équipe salariée et une partie de l'équipe du CA (10 personnes en tout).

Formation Tuteur Service civique : suivie en 2018 par Antoine Bordallo, à Foix

Avril 2018 : formation animation au Smectom pour être en mesure d'assurer la formation « Tri sélectif » : suivie par Marie Sauvestre

L'équipe ne s'est pas encore saisie de l'obligation d'un plan de formation annuel.

D'autre part, étant donné la grande palette d'activités nécessaires au fonctionnement de la ressourcerie et le fait que chacun fasse un peu de tout, il y a une partie de formation par les pairs, interne, qui est réelle mais non encore formalisée : nous manquons de temps pour cela. Sylvestre, notamment, bénévole féru d'électronique et d'électricité, fait de petites formations ponctuelles, en fonction des objets pour tous ceux que ça intéresse, et notamment les Services civiques. La ressourcerie pratique aussi les échanges de salariés et/ou de bénévoles avec les ressourceries de Foix et de Cazères (proximité).

Les prestations

Après une année 2017 exceptionnelle avec notamment le débarras dit « de la rue Pagès », qui a permis, grâce à une forte implication bénévole, d'engranger quelques fonds, 2018 ressemble davantage à une année « classique ».

- Opération « Croix-Rouge » : La Croix-Rouge nous a sollicités (via la ressourcerie de Cazères) pour lui fournir des objets de première nécessité pour meubler des appartements pour des réfugiés. Nous avons dû, pour répondre à la demande, acheter notamment du « gros-blanc » (frigos, lave-linge...) à Envie. Une partie de la prestation couvrait l'installation des objets dans les appartements.
- Débarras/ménage : une prestation à 700 euros, sur Labastide de Besplas et une autre à 3500 euros pour le vidage et nettoyage d'une maison. Ce dernier chantier était commandité par Toulouse Habitat.
- La ressourcerie a également fait de la location de vaisselle, de manière anecdotique (une location!). Le service n'est pas encore connu (pas de publicité en 2018).
- Le magasin de vélo « Tu peux crever » reverse le loyer lui correspondant (la ressourcerie paie le loyer intégralement et le magasin de vélo paie au prorata de la surface).

Dynamisation du territoire

L'un des premiers objectifs du projet de ressourcerie concernait l'emploi : fin 2018, il y avait 5 salariés pour un total de 3,2 ETP, en constante augmentation depuis 2016 et le premier emploi aidé.

Les bénévoles de la ressourcerie ont des implications diverses en fonction du temps qu'ils consacrent au projet et du type d'activité qu'ils exercent au sein de la structure :

- Les bénévoles « gouvernance » : ils composent le Comité d'animation de la ressourcerie, ne travaillent pas quotidiennement à la ressourcerie mais, à raison de deux réunions par mois en moyenne, assurent le pilotage de l'association et sont responsables des grandes orientations. Ils sont au nombre de 7 en 2018 (le huitième siège du CA est occupé par une personne morale, la ressourcerie de Foix).
- Les bénévoles du quotidien : de 6 à 8 personnes assurent des tâches quotidiennes nécessaires au bon fonctionnement de la ressourcerie : tri et mise en rayon des livres, tri et nettoyage de

la vaisselle, prise en charge de la vente les jours d'ouverture de la boutique, tri et mise en rayon des jouets, CD, DVD, test et réparation d'objets électroniques et/ou électriques, bricolages divers (aménagements notamment). A noter, qu'une bénévole « quotidien » est également élue au Comité d'animation.

- Les bénévoles qui aident ponctuellement : à l'occasion d'événements spécifiques comme les braderies, le festival « 100 % Récup' » en 2018, d'appels de la part de l'équipe permanente pour des coups de main (tri textile sur une demi-journée, travaux lourds d'aménagement, projets pilotes, urgences graphiques, etc.). Ils sont environ une quinzaine.

La ressourcerie a la volonté d'inscrire son activité dans le territoire, et ce depuis le début. Les événements que la ressourcerie propose tout au long de l'année s'inscrivent dans une volonté de participer à la cohésion sociale du territoire, autour de la question des déchets, une problématique éminemment collective.

L'accueil des bénévoles : tous les jeudis, les nouveaux bénévoles sont accueillis : un(e) salarié(e) et/ou un jeune en service civique expliquent ce qu'est la ressourcerie, listent les tâches à effectuer, priorisent les activités, indiquent aux bénévoles où trouver les outils, rappellent les consignes de sécurité globales et particulières (spécifiques à des outils). Les bénévoles qui sont là depuis quelques temps et qui gagnent en autonomie peuvent s'approprier un « secteur d'activité » de la ressourcerie ou appuyer l'équipe déjà en place (salariée ou bénévole), y compris sur d'autres jours. Les bénévoles sont également force de proposition pour l'équipe salariée.

Parmi les bénévoles que nous accueillons, plusieurs viennent du Centre d'accueil des demandeurs d'asile, ils sont là pour la plupart en transition et trouvent à la ressourcerie un lieu pour s'occuper et des habitants de la région, de différentes générations, pour découvrir la culture et approfondir leur maîtrise du français.

La ressourcerie s'est également proposée pour aider à développer le projet des Jardins partagés des Bordes sur Arize. L'équipe de la ressourcerie est notamment en charge de l'entretien d'un composteur collectif que nous alimentons avec les biodéchets que nous créons (repas de midi) et sur lequel nous comptons pour absorber d'autres déchets produits localement, notamment ceux générés par le magasin Carrefour, situé sur le même centre commercial.

Perspectives

Les perspectives de l'association restent équivalentes à celles de l'an dernier : les pistes de développement, identifiées rapidement au début du projet, sont toujours d'actualité et passent notamment par une concertation avec le Smectom qui détient par délégation la compétence « Déchets » sur le territoire. Fin 2018, l'association a proposé au Smectom plusieurs axes de travail possibles :

La présence sur déchetterie : nous sommes convaincus de la pertinence d'avoir un référent « réemploi » sur déchetterie, à la fois pour sensibiliser les usagers aux questions de réduction des déchets et pour optimiser la récupération. Si le Smectom a bien commencé à prévoir un espace dédié aux objets réemployables, le projet est encore flou. Il y a eu un terrassement pour accueillir un conteneur dédié, vers le milieu de l'année 2018 et nous attendons des nouvelles.

Le broyage : la ressourcerie a été sollicitée par plusieurs maires ces dernières années sur la question des déchets verts. Ces derniers représentent un volume conséquent et une facture impressionnante pour la collectivité (transport, compostage). Nous avons proposé de tester une

activité de broyage itinérante sur quelques communes pilotes, mais ce projet est toujours au point mort. Entre-temps, la commune du Mas d'Azil, par exemple, a acheté son propre broyeur.

Les biodéchets : sollicités par le Smectom, nous avons proposé (en partenariat avec la ressourcerie de Foix) la mise en place et l'entretien de composteurs collectifs. L'idée est de profiter de l'implantation de la ressourcerie dans la commune des Bordes sur Arize et des liens tissés petit-à-petit avec les habitants pour piloter un projet de développement du compostage sur la commune. Ce projet est toujours en attente de réponse de la part du Smectom.

L'espace de vie sociale : la ressourcerie a pris contact avec la CAF pour le dépôt d'un dossier pour que la ressourcerie devienne « Espace de vie sociale ». Les démarches éventuelles seront faites en 2019.

L'insertion : le modèle économique de la ressourcerie est encore fragile à l'heure actuelle : sans les emplois aidés, l'activité ne tient pas. Aujourd'hui, 75 % des ressourceries françaises ont une activité d'Atelier Chantier d'Insertion, qui permet à des personnes très éloignées de l'emploi de reprendre pied à travers une activité de 26h par semaine de travail et l'accompagnement par la structure employeuse pour la recherche d'un logement, la formation, la recherche d'emploi, etc. La question se pose, pour la ressourcerie, d'aller vers un modèle d'insertion...ou pas.

RSE : depuis le début de l'année 2019, nous menons une expérimentation de compostage, dans les jardins partagés des Bordes sur Arize. Nous l'alimentons avec la production de la ressourcerie (repas) et avec les déchets du supermarché Carrefour.

Événementiel : au vu de son succès, le festival 100 % Récup' a vocation à être réédité. Étant donné le travail important d'organisation qu'il sous-tend et la charge de travail de l'équipe, la prochaine édition aura lieu en 2020 !